

Montréal, le 11 avril 2023

**Par dépôt électronique (SDÉ) et par courriel**

**À : Énergir et les intervenants dans le dossier tarifaire 2021-2022  
(R-4151-2021)**

**Objet : Demande d'examen du rapport annuel d'Énergir pour l'exercice  
financier terminé le 30 septembre 2022  
Dossier de la Régie : R-4209-2022, phase 2**

---

Conformément à sa décision D-2023-037<sup>1</sup>, la Régie de l'énergie (la Régie) tiendra, dans le cadre de la phase 2 du dossier cité en objet, une audience le 18 mai 2023 par visioconférence à compter de 9 h. Cette audience porte sur la demande d'Énergir de mettre fin à la Rencontre d'information visant la présentation du Rapport annuel<sup>2</sup>.

Pour les fins de cette audience, la Régie demande à Énergir de répondre à sa demande de renseignements (DDR) n° 1 de la phase 2 jointe à la présente lettre<sup>3</sup> **au plus tard le 27 avril 2023 à 12 h.**

Lors de cette audience, la Régie souhaite entendre les participants notamment sur les aspects suivants de la rencontre d'information :

- La possibilité de maintenir la rencontre d'information tel quel, sans aucune modification quant à son déroulement;
- La possibilité de maintenir la Rencontre d'information en y apportant certaines modifications quant à son déroulement, dont celles envisagées dans la DDR no 1 de la phase 2;
- La possibilité de mettre fin à la Rencontre d'information;
- Toute autre suggestion.

---

<sup>1</sup> Décision [D-2023-037](#), p.11.

<sup>2</sup> Dans cette décision, la Régie reconnaissait d'office les intervenants du dossier tarifaire R-4151-2021.

<sup>3</sup> Pièce [A-0010](#).

La Régie demande à Énergir de prévoir des témoins qui seront en mesure lors de l'audience de répondre aux questions de la Régie et des intervenants sur ces aspects, le cas échéant.

La Régie demande aux intervenants de confirmer s'ils entendent ou non participer à l'audience et de préciser, s'ils entendent présenter une preuve, **avant le 5 mai 2023 à 12 h.**

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Véronique Dubois**

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.